

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 83 (1996)

Artikel: Bilan de la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse
Autor: Jauslin, Jean-Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362298>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bilan de la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse

Une décision du Parlement

En décembre 1992, sur la base d'un message du Conseil fédéral, le Parlement acceptait unanimement la nouvelle loi sur la Bibliothèque nationale suisse (BN) et donnait ainsi le feu vert au projet de réorganisation qui en découlait. Le Conseil fédéral proposait un plan de réorganisation de quatre ans – s'étendant donc de 1993 à 1996 – qui exigeait de nouvelles ressources financières et humaines. Leur attribution était de la compétence du Conseil fédéral dans le cadre du budget annuel. Le Parlement prit acte de ces besoins signifiant une augmentation des effectifs de 39 postes ainsi qu'un investissement de quelque 20 millions de francs.

À la fin de la période prévue dans le message de réorganisation, il nous paraît nécessaire de faire la synthèse des travaux qui furent effectués, de les comparer aux objectifs qui avaient été fixés à l'époque et d'évoquer la suite des travaux pour la prochaine législature de 1997 à 2000.

Rappel des objectifs de la réorganisation

Un rapport intitulé *Éléments pour la restructuration de la Bibliothèque nationale suisse* fut soumis et approuvé par le Conseil fédéral au printemps 1991. Il décrivait les principaux objectifs que nous nous étions fixés pour cette réorganisation, dénommée RAMSES (Reorganisation for an Automated Management System and Enhanced Services) et énumérait les projets qui devaient être entrepris.

Tout d'abord, au niveau du développement des Collections générales, la loi précisant que « l'information sous forme imprimée ou sous tout autre type de support » devait constituer le fonds de la BN, il y avait lieu de revoir complètement les principes d'acquisition et de gestion des documents. Parallèlement, il s'agissait aussi d'étudier du point de vue juridique la possibilité d'introduire un dépôt légal à l'échelon national. En outre, la question de la création d'un fonds constitué d'ouvrages étrangers (documentation de base) devait également

être analysée. Enfin, il était essentiel de prendre d'importantes mesures conservatoires pour l'ensemble de la collection.

Au niveau des Services aux usagers, la tâche la plus urgente consistait à informatiser la production de la bibliographie nationale qui, encore réalisée totalement manuellement, atteignait un coût très élevé. Cette informatisation impliquait pour la BN l'automatisation complète de la gestion de ses collections, et en particulier du catalogage, *condicio sine qua non* d'une production de notices bibliographiques sur support électronique. Plus directement lié à l'utilisateur, le maintien du principe de prêt à domicile nécessitait de développer des outils permettant à quiconque en Suisse et à l'étranger non seulement d'avoir accès à la totalité de nos fonds, mais également de pouvoir commander à distance les documents conservés. Le préalable à cet objectif était la conversion sur support informatique de tous nos catalogues sur fiches (plus de 108 catalogues faisant référence à environ 3 millions de documents, soit quelque 6 millions de cartes catalographiques, auxquelles s'ajoutent les 6 autres millions de cartes du Catalogue collectif suisse des monographies étrangères). Enfin, au-delà du simple prêt de documents, la BN devait s'atteler à développer un véritable centre d'information sur les ressources informationnelles suisses.

Dans le secteur des Collections spécialisées, les Archives littéraires suisses, créées en 1991, exigeaient un essor rapide. Quant au Cabinet des estampes, il devait lui aussi faire l'objet d'une analyse en profondeur.

Tous ces efforts impliquaient bien sûr des modifications au niveau de l'infrastructure. Premièrement, la structure organisationnelle de la BN devait être revue. Deuxièmement, les locaux devaient être adaptés de façon urgente, non seulement pour faire face à l'accroissement des collections – et pour en garantir la conservation dans des conditions climatiques adéquates –, mais également pour permettre à l'institution d'améliorer sa gestion et ses services au public. Troisièmement, il s'agissait d'intensifier la promotion de nos activités et de

nos collections par le biais de diverses manifestations – dont des expositions – et de publications de qualité. Enfin, quatrième, l'acquisition d'un système informatique de gestion devait permettre de rationaliser une grande partie des tâches effectuées de façon manuelle jusqu'alors.

Les moyens effectivement accordés

Sur le plan financier

Le message de réorganisation prévoyait une enveloppe globale d'investissement de 19,81 millions de francs, à quoi devait s'ajouter une augmentation des crédits annuels de gestion de 2,275 millions de francs, soit un total, sur quatre ans, de 28,91 millions de francs.

Les montants qui nous ont été alloués pour la réorganisation proprement dite sont les suivants :

1993 :	Frs 2 165 000.–
1994 :	Frs 2 161 400.–
1995 :	Frs 2 041 400.–
1996 :	Frs 2 041 400.–
Total :	Frs 8 409 200.–

En outre, vu qu'une partie des coûts de la réorganisation était destinée à la mise en place de l'infrastructure informatique nécessaire, la BN reçut à cet effet un crédit spécial supplémentaire, tenant compte aussi bien des investissements que des coûts d'exploitation :

1993 :	Frs 2 130 000.–
1994 :	Frs 2 139 000.–
1995 :	Frs 1 462 000.–
1996 :	Frs 1 007 000.–
Total :	Frs 6 738 000.– ¹

Total des montants alloués : 15,472 millions de francs.

En résumé, alors que la BN attendait 28,91 millions de francs pour sa réorganisation, elle n'en reçut que 15,1472, soit 52,4 % du coût planifié.

Sur le plan des effectifs

Là encore, malgré un certain effort, l'augmentation du personnel n'a pas couvert les besoins

exprimés dans le message de réorganisation. En termes de chiffres, la Bibliothèque nationale disposait en 1991 de 71 postes fixes et de 12,4 postes d'auxiliaires, soit un total de 83,4 postes. Il ressortait clairement du message que l'institution devait passer à un effectif d'au moins 110 postes fixes tout en maintenant intact son effectif d'auxiliaires, soit un total évalué à 122,2 postes. Aujourd'hui, à la fin de 1996, la BN dispose de 76,7 postes fixes et de 25,5 postes auxiliaires, soit un total de 102,2 postes. Elle doit donc vivre avec un manque de 20,2 postes par rapport à l'évaluation établie dans le message au Parlement.

Ces carences expliquent en très grande partie pourquoi de nombreux objectifs n'ont pas pu être atteints. Nous regrettons d'autant plus cet état de fait que nous avons constaté que d'autres bibliothèques, et notamment certaines appartenant à l'Administration fédérale, ont vu leurs effectifs considérablement augmenter durant la même période.

En matière de structure, nous avons modifié l'organigramme à plusieurs reprises de façon à faire évoluer l'institution vers une organisation plus moderne et mieux adaptée à ses tâches futures. Ainsi, nous avons identifié trois secteurs distincts : les Collections, les Services à l'utilisateur et les Collections spécialisées. Ces trois sections fonctionnent de façon différente : les deux premières possèdent des services spécialisés pour chaque fonction (acquisition, catalogage, entreposage, conservation, prêt, etc.). Chaque personne effectue les opérations propres à sa fonction, quelles que soient les catégories de documents traités dans la section. Dans les Collections spécialisées, les collaborateurs et les collaboratrices sont plus polyvalents, mais se spécialisent dans une catégorie de documents (les archives manuscrites et les œuvres graphiques).

Ce changement d'organigramme a créé de nouveaux postes que nous avons repourvus au fur et à mesure des possibilités. C'est ainsi que dans les quatre dernières années, nous avons nommé une douzaine de cadres supplémentaires.

État de l'avancement des travaux à la fin de 1996

Où en sommes-nous après un peu moins de quatre ans d'intenses activités ?

¹ Pour les chiffres ci-dessus, par souci de clarté et de simplicité, nous nous sommes basés sur les montants des budgets et non pas sur les dépenses réelles. Le but du présent document n'étant pas d'établir une analyse comptable et les différences n'engendrant pas de modifications au niveau de l'analyse globale, cette approche nous semble acceptable.

Il faut tout d'abord préciser que la date exacte du démarrage des travaux de réorganisation est assez difficile à fixer. Si les crédits ne nous ont été accordés qu'après l'accord du Parlement à la fin de 1992, toutes les actions n'ont pas attendu ce moment. Il ne faudrait pas omettre par exemple le gros effort de réflexion entrepris pour l'élaboration du message et de la loi. En outre, certaines études ont également démarré avant l'accord final des autorités fédérales, sous réserve bien entendu de devoir être abandonnées immédiatement en cas de refus du Parlement. Comme exemple, on peut mentionner l'évaluation du système de gestion informatique qui a nécessité une procédure d'appel d'offres selon les règles du GATT.

Il serait illusoire de vouloir détailler ici toutes les réalisations qui se sont déroulées durant ces quatre dernières années à la Bibliothèque nationale suisse. On se contentera d'en évoquer les principales en suivant le chemin qu'emprunte le document depuis son acquisition jusqu'à sa mise à disposition. On notera que d'autres projets, non prévus à l'origine de RAMSES, se sont ajoutés entre temps à la liste des tâches déjà identifiées au moment de la rédaction du message.

Les collections

Intégrée à la nouvelle loi, l'acquisition de nouvelles formes de publications a pu s'effectuer de manière satisfaisante. Les supports modernes d'information font partie aujourd'hui des documents que nous recevons ou que nous acquérons régulièrement.² Certes, le problème de la préservation – à savoir l'archivage à long terme des publications électroniques, qu'il s'agisse de supports autonomes (tels que cédéroms) ou d'informations distribuées sur les réseaux de communication (tels qu'Internet) – reste un problème difficile à résoudre. Les autres pays occidentaux ne sont néanmoins guère plus avancés que nous dans ce domaine.

En revanche, pour ce qui est de la littérature grise (les publications hors commerce), nous ne sommes pas encore parvenus à mieux la couvrir ni à procéder à sa gestion de manière automatisée. De plus, nous n'aurons pas encore pu nous occuper du problème du dépôt légal. Lors des débats parlementaires au

sujet de la nouvelle loi sur la Bibliothèque nationale, la commission du Conseil national a interpellé le Conseil fédéral pour lui demander de trouver les moyens d'introduire un tel article sans contrevenir à la législation en vigueur. L'introduction d'un dépôt légal à l'échelon national va s'avérer d'autant plus nécessaire que nous devons faire face aujourd'hui à une diversité de supports beaucoup plus importante que par le passé. Nous devons également nous aligner sur les démarches en cours au niveau européen relatives au dépôt des supports électroniques.

Enfin, signalons que notre catalogue en ligne Helveticat représente maintenant un excellent outil promotionnel pour les éditeurs. Chaque notice bibliographique, créée dans la banque de données dès l'arrivée du document à la Bibliothèque nationale, est à la disposition du public. Grâce à la facilité d'accès par réseaux (notamment Internet), chacun peut ainsi s'informer des nouvelles parutions ayant trait à la Suisse.

Les collections spécialisées

Le Cabinet des estampes et les fonds anciens

Par manque de ressources, ce secteur a peu évolué. Nous pouvons néanmoins garantir que le système informatique retenu pour les collections usuelles de la BN conviendra également aux fonds graphiques. Malheureusement, il n'a pas été possible d'améliorer de façon significative l'accès du public à ces collections de grande valeur ; nous pensons plus particulièrement à l'importante collection d'affiches qui reste quasiment inaccessible, alors qu'elle suscite un vif intérêt auprès d'un très large public. Cependant, un projet ambitieux visant à établir un catalogue collectif des affiches conservées dans les plus grandes collections en Suisse a déjà démarré. Les bibliothèques publiques et universitaires de Genève et de Neuchâtel ainsi que les musées des arts appliqués de Bâle et de Zurich se sont alliés à la Bibliothèque nationale pour élaborer des règles communes de catalogage, prémisses indispensables à un catalogue collectif.

Par ailleurs, les collections du Cabinet des estampes ont pu être complétées par des acqui-

² A ce propos, voir l'article de M^{me} Marie-Christine Doffey « La gestion des publications électroniques : un nouveau défi pour la Bibliothèque nationale suisse », plus loin dans ce rapport.

sitions de très grande valeur. Comme exemple, on peut mentionner les œuvres qui nous ont été remises par la Fondation Graphica Helvetica, enrichissant une nouvelle fois l'extraordinaire collection Gugelmann des « petits maîtres bernois » du XVIII^e et du XIX^e siècles. Un autre exemple, révélateur de l'intérêt que suscite notre institution auprès des artistes : à la fin de l'année 1995, à la suite de l'exposition organisée pour célébrer le centenaire de la Bibliothèque, Daniel Spoerri, l'artiste suisse résidant à Paris, nous a fait l'immense honneur de nous remettre l'intégralité de son fonds, préférant déposer ses documents à Berne plutôt que dans des institutions hautement réputées telles que le Museum of Modern Art (Moma) à New York ou le Centre Georges Pompidou (Beaubourg) à Paris qui s'y étaient pourtant intéressées.

Les Archives littéraires suisses

C'est certainement l'un des secteurs de la BN qui a connu le plus grand essor. Nous avons pu compléter considérablement les fonds en garantissant une représentation des quatre langues nationales. Dans le domaine de l'automatisation de la gestion, de grands progrès ont également été réalisés, puisque les méthodes que nous avons étudiées sont en train de se mettre en place et suscitent l'intérêt de nombreuses institutions en Suisse et à l'étranger. Pour la promotion de ces collections, de nombreuses et importantes manifestations ont eu lieu. Certaines expositions sont parties ou partiront prochainement en tournée internationale.

L'automatisation

L'introduction de VTLS

L'évaluation, le choix, puis l'installation du système informatique et sa mise en production dès le mois d'octobre 1993, destinées, entre autres, à produire la bibliographie nationale de façon automatisée dès le premier numéro de 1994 ont été un succès. Le logiciel VTLS, développé à Blacksburg (Virginie, USA) par la société VTLS Inc., nous donne satisfaction et répond à nos besoins. Il est rassurant de constater que cette société, quatre ans après notre évaluation, fait toujours partie des principaux

acteurs dans le domaine des outils de gestion automatisée de bibliothèque et annonce, pour 1997, une nouvelle version fort prometteuse de son logiciel (VIRTUA).

Le premier module à avoir été introduit dès la fin de 1993 permettait d'automatiser les fonctions du catalogage. Pour ce faire, nous avons dû choisir le format de catalogage pour le stockage de nos données. Deux solutions s'offraient à nous : nous orienter sur le format USMARC, développé par les Américains il y a déjà plusieurs années et très largement répandu, ou opter pour le format UNIMARC, plus moderne mais moins utilisé, soutenu par la Fédération internationale des associations de bibliothèques (IFLA). C'est finalement sur USMARC qu'a porté notre choix en tenant compte du fait que la quasi-totalité des données bibliographiques du monde entier existent dans ce format. Si le développement d'UNIMARC avait dû se confirmer, nous aurions toujours pu bénéficier des outils que les américains n'auraient pas manqué de développer pour convertir leurs données. À ce jour, notre choix semble avoir été judicieux, puisque les Anglo-Saxons (Américains, Anglais et Canadiens) ont décidé de ne pas s'aligner sur UNIMARC, mais de développer un autre format (I-MARC) qui est susceptible de devenir très rapidement le standard international.

L'ouverture au public, dès le mois d'octobre 1994, d'Helveticat, notre catalogue informatisé, a été perçue de façon très favorable par les usagers de la BN. Grâce à la conversion systématique et rapide de la grande majorité de nos catalogues, le lecteur peut accéder à distance à plus d'un million de références d'*Helvetica*.

Parmi tous les modules de gestion proposés par VTLS, quelques-uns n'ont pas encore pu être installés. Il s'agit tout d'abord du module de prêt qui doit permettre d'automatiser toutes les opérations liées à cette fonction. Entre autres choses, il permettra à l'utilisateur de commander des ouvrages à distance. Il est prévu d'offrir ce service à nos lecteurs dès l'automne 1997, ce afin de compenser les désagréments (moins de place, moins de lumière, plus de bruit, etc.) que la rénovation du bâtiment principal ne manquera pas d'entraîner ; celle-ci démarrera durant le quatrième trimestre 1997 et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'an 2000. Pour ce qui concerne l'automatisation

des acquisitions, le module proposé par VTLS ne nous a pas donné satisfaction et nous attendons avec impatience la nouvelle version du module inclus dans VIRTUA, qui devrait pallier les faiblesses actuelles. L'installation de ce module n'est pas prévue avant l'année 1998. Quant au bulletinage des périodiques (le contrôle d'arrivée des différents numéros), c'est essentiellement en raison du manque de ressources en personnel que nous n'avons pas pu l'automatiser. Pour ce qui est du traitement des multimédias, la mise en production généralisée d'un outil destiné au public, donnant un accès aisé à tous les types de collections (écrites, sonores et visuelles) que nous conservons, n'a malheureusement pas pu être effectuée, faute de ressources. Enfin, dans le domaine de la gestion des catalogues matières multilingues, malgré des efforts importants, nous n'avons pas pu aboutir à des résultats concrets. Certes, les spécifications d'un système ont été établies et acceptées par notre fournisseur de logiciel. Un outil capable de traiter des catalogues matières multilingues sera également intégré par VTLS dans VIRTUA sur la base de nos spécifications. Cependant, le plus gros problème dans ce domaine se situe au niveau de l'alimentation et de la gestion d'un catalogue matières en plusieurs langues. À notre avis, la Suisse ne pourra pas résoudre ce problème toute seule, c'est pourquoi nous essayons d'attirer l'attention de nos collègues européens et américains sur cette question. Malgré des déclarations d'intention positives de leur part, il semble très difficile d'avancer concrètement.

Pour terminer, nous signalerons une réalisation qui n'était pas prévisible lors de la rédaction du message de réorganisation : il s'agit de la gestion du *Catalogue collectif des périodiques* (RP) sur VTLS que nous devons impérativement reprendre jusqu'à la fin de 1996, période à laquelle l'exploitation du logiciel Sibil à Lausanne, sur lequel tourne le RP, devait être stoppée. Ce travail aura utilisé une très grande partie de nos ressources durant l'année 1996.

La rétroconversion

Quant au projet spécifique qui représentait la majeure partie du budget de réorganisation, nous pouvons nous féliciter d'avoir accompli ce travail en un temps record. Le microfilmage

et la conversion du catalogue principal de la BN ont été réalisés en moins de trois ans, grâce au concours d'une société écossaise qui a converti ce catalogue avec des forces que nous n'aurions pas pu libérer, et ce à des coûts tout à fait compétitifs. Si la qualité du résultat n'est pas toujours à la hauteur des exigences des catalogueurs, elle semble cependant donner satisfaction aux lecteurs. Nous devons encore peaufiner la fusion des données ainsi récupérées (environ 1,1 million de données) avec les notices produites par les catalogueurs de la BN de façon automatisée depuis l'automne 1993 (environ 90 000).

Le microfilmage des autres catalogues de la BN devrait pouvoir s'achever d'ici l'année 1997. La conversion de ces autres catalogues n'est pas encore planifiée et devra faire l'objet d'une analyse de détail. Pour la plupart, elle ne sera pas nécessaire, puisque la banque de données Helveticat offre des accès et des possibilités de tris ne nécessitant pas une répartition des notices en plusieurs catalogues, comme c'était le cas avec les catalogues sur fiches.

La modernisation

de la bibliographie nationale

Le premier objectif visé dans ce domaine consistait à rationaliser la production de cette publication. En effet, le coût de production était extrêmement élevé, dû principalement au traitement de notices entraînant de multiples saisies manuelles. L'automatisation complète de cette tâche a permis d'économiser une grande partie du budget qui lui était consacré. Cette automatisation impliqua celle du catalogage, projet aujourd'hui réalisé, ainsi que la rétroconversion de nos fiches catalographiques. La production automatisée de bibliographies spécialisées (telles que la *Bibliographie annuelle des lettres romandes*, la *Bibliographie zur deutschsprachigen Schweizerliteratur*, la *Bibliographie de l'Histoire suisse* ou encore la *Bibliographia scientiae naturalis Helvetica*) ainsi que la gestion de fichiers d'autorités normalisés n'est en revanche pas encore opérationnelle.

La restauration et la conservation

La première étape dans ce secteur consista à créer un service de conservation regroupant

tous les secteurs relevant de ce domaine. L'atelier de reliure de la BN, le responsable des attributions de mandats de reliure à l'extérieur ainsi que l'atelier de photographie ont été placés sous la responsabilité d'une nouvelle personne engagée spécialement pour définir la politique de conservation de notre institution. Aux tâches déjà réalisées s'est ajoutée une nouvelle mission : la préservation des collections, pour laquelle il a fallu former quelques collaborateurs et collaboratrices.

L'un des premiers objectifs dans ce domaine consistait à rendre notre personnel et notre public conscients des problèmes liés à la conservation de tous les supports d'information. Par ailleurs, la BN s'est également engagée, en collaboration étroite avec les Archives fédérales, dans un projet visant à installer un système de désacidification en masse destiné aux documents imprimés. Les perspectives d'un démarrage en production dès 1999 sont relativement bonnes.

Moins satisfaisant est l'état d'avancement d'un projet national de microfilmage des journaux. Malgré de nombreux efforts dans ce sens, il n'a pas encore été possible de mettre en œuvre une politique coordonnée au niveau national dans ce domaine. La nomination d'une personne chargée de cette tâche dès la fin de 1996 devrait permettre d'accélérer le processus.

Dans le secteur des supports audiovisuels, la Bibliothèque nationale s'est très fortement engagée dans la création de l'association *Memoriav* (association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse, regroupant les principales institutions du pays actives dans ce domaine).³

Enfin, la rédaction et la mise au point d'un plan en cas de catastrophe ont permis de combler certaines lacunes dans le domaine de la sécurité. Fort heureusement, ce plan n'a, pour l'instant, jamais dû être utilisé !

Les constructions

Dès le début des réflexions sur la réorganisation de la BN, il est apparu clairement que nous avions un urgent besoin d'espace pour poursuivre notre politique d'acquisition conformément au mandat qui nous était dévolu. Le projet de construction des entrepôts souterrains a

été mené tambour battant. Résultat : nous disposons depuis la fin de 1996 d'un espace d'entreposage parfaitement adapté à nos besoins et suffisant pour les huit à dix prochaines années. Ces nouveaux magasins seront dotés d'une climatisation et d'un filtrage de l'air ainsi que d'un système de transport automatique entre les différentes stations de manutention des documents (notamment entre les étages de stockage et les salles de lecture). Malheureusement, l'explosion de la production d'information d'une part, et les changements de mode d'entreposage rendus nécessaires pour garantir une conservation à long terme d'autre part vont nous contraindre à passer à une nouvelle étape de construction, étape qui devrait permettre de doter l'institution de magasins souterrains suffisants en l'an 2005. En effet, l'augmentation de la capacité d'entreposage est certes significative (quelque 70 km de rayonnage contre 45 km aujourd'hui), mais elle ne suffira pas à contenir l'évolution de nos collections durant plus d'une décennie. À cela s'ajoute que la compétence et l'expérience acquises par les différents corps de métier doivent être exploitées immédiatement pour planifier et mener à bien l'étape suivante. Nous espérons vivement pouvoir présenter un projet au Parlement avant l'an 2000.

Pour ce qui concerne la rénovation des locaux actuels, si ce besoin était déjà impératif au début des années nonante, il l'est d'autant plus aujourd'hui après les dégâts inévitables provoqués par la construction des entrepôts souterrains adjacents. Nous sommes particulièrement satisfaits de constater que le message de construction présenté aux Chambres fédérales en 1996 prévoit un budget de 35 millions de francs pour la BN. Nous espérons que cette réalisation pourra s'achever jusqu'à la fin de l'an 2000. C'est principalement pour offrir des services améliorés au public que nous avons conçu ces transformations. Nous souhaitons en particulier disposer d'espaces plus adaptés aux manifestations publiques. De plus, le traitement des supports modernes nous oblige à prévoir des possibilités d'accès plus larges aux collections, donc à augmenter le nombre de places de consultation et à les adapter à l'utilisation d'ordinateurs portables, à l'écoute de supports sonores ou à la visualisation d'images. Enfin, nous prévoyons de transformer une

³ Voir notre article consacré au « Sauvetage de la mémoire audiovisuelle suisse », plus loin dans ce rapport.

grande partie des magasins actuels, qui ne sont plus conformes à un entreposage de longue durée, pour offrir, dans un libre accès toujours très apprécié des lecteurs, des collections d'ouvrages de référence, de bibliographies, de périodiques, etc.

Le Centre d'information Helvetica

Les principales activités dans ce domaine ont consisté à améliorer le service de renseignement bibliographique de la BN. L'installation, dès 1992, d'un réseau de cédéroms offrant un nombre très important de références fut un succès. Le Centre d'information Helvetica proprement dit fut mis en place au début de l'année 1996. Il reste à convertir le Catalogue collectif suisse (6 millions de fiches) sur un support permettant au public d'y accéder directement. Dans un premier temps, le microfilmage de ce catalogue jusqu'à l'automne 1997 permettra d'éliminer les énormes armoires remplies de fiches et facilitera les travaux de rénovation du bâtiment. Il représentera une première étape vers la digitalisation de cette banque de données qui, nous l'espérons, s'achèvera au plus tard lors de l'ouverture du bâtiment rénové (prévue pour l'automne 2000).

L'idée d'un centre d'information Helvetica émane des réflexions de la Commission fédérale pour l'Information scientifique (CIS) qui, en 1988, suggérait la mise en place d'une telle plate-forme à la Bibliothèque nationale. Ce centre met l'accent sur les services que l'on doit apporter à l'utilisateur. Après avoir imaginé un concept, présenté à la CIS en 1995, les premières étapes de réalisation démarrèrent en 1996. Parmi les activités déjà opérationnelles, on citera la mise sur pied de cours d'initiation destinés aux usagers (cours relatifs aux fonds de la BN, aux bibliographies et aux cédéroms disponibles à la BN, ainsi qu'à Internet actuellement en libre accès à la BN), l'organisation de cours portant sur la BN à l'Université populaire, la mise en place d'un concept pour les visites guidées, et bien sûr l'aide à la recherche sur Helvetica, notre catalogue en ligne.

Le centre de planification et de développement bibliothéconomique

C'est certainement dans ce domaine que nous avons pu réaliser le moins de choses. Mis à part

la création d'accès aux banques de données internationales et la familiarisation des bibliothécaires de la BN aux nouvelles techniques, rien n'a pu être mis sur pied. En particulier, la mise en place d'un « Institut suisse de bibliothéconomie » est resté un vœu pieux. Les raisons de cette stagnation sont faciles à identifier. Tout d'abord, il faut admettre que la BN n'a pas pu y consacrer toute l'énergie nécessaire, même si elle s'est appliquée à prendre de nombreux contacts avec des instances cantonales ayant entrepris des démarches similaires dans d'autres domaines. Enfin, les difficultés rencontrées sur le plan de la coordination nationale (voir ci-dessous) ne nous ont certainement pas incités à forcer la décision. Nous restons néanmoins convaincus qu'un tel centre répond à un besoin réel dans notre pays et que c'est le rôle de la BN de contribuer à sa mise en œuvre.

La collaboration nationale

Lors des délibérations sur la nouvelle loi de la Bibliothèque nationale, le Parlement a explicitement souhaité que la rénovation de la BN s'intègre dans une politique nationale et internationale cohérente, notamment dans le domaine de l'informatisation. Notre choix d'un système informatique n'existant pas encore en Suisse ne doit pas être compris comme une volonté d'aller à l'encontre de ce mandat. Il doit bien au contraire être vu comme la seule voie d'évolution cohérente possible. Les collègues de Suisse romande l'ont bien compris et ont décidé rapidement de se rallier au choix de la BN, créant ainsi des possibilités de synergie remarquables. Lors de la ratification du choix du système informatique destiné à la Bibliothèque nationale, la Cheffe du Département fédéral de l'Intérieur, M^{me} Ruth Dreifuss, a également souhaité que l'on établisse un concept de réseau national pour les bibliothèques. La BN a conçu un projet qui a été présenté à la fin de l'année 1994. Malheureusement, sa mise en œuvre s'est heurtée à des réticences rédhibitoires. Les gains susceptibles d'être réalisés grâce à une harmonisation des systèmes n'ont donc pas encore pu l'être. Nous pensons plus précisément à l'élimination de catalogues multiples, à la coordination des acquisitions ou encore

aux diverses rationalisations rendues possibles par une gestion mieux coordonnée. Force nous est de constater que si la BN a bien reçu un mandat de coordination, elle n'a obtenu aucun moyen concret pour mener cette tâche à bien, et ne possède donc aucune autorité pour imposer des solutions communes.

Toutefois, la coopération nationale a légèrement avancé grâce à l'introduction d'une notion nouvelle, celle des « bibliothèques partenaires » de la BN. Rappelons que lorsque nous avons décidé, dans le cadre des mesures conservatoires que nous devons prendre pour protéger nos collections, de supprimer le prêt à domicile pour tout ouvrage publié avant 1951, cette mesure a soulevé, comme on peut bien l'imaginer, maintes réactions d'indignation. Aussi, afin de réduire au maximum un inconvénient dont pouvaient souffrir nos lecteurs, nous avons proposé un accord de partenariat à certaines bibliothèques suisses : si elles pouvaient garantir des conditions de sécurité suffisantes, nous nous engageons à leur envoyer tout document souhaité. Depuis l'instauration de ce partenariat, les lecteurs peuvent ainsi faire venir dans de nombreux endroits du pays des ouvrages conservés à la BN et antérieurs à 1951 et les consulter sur place. À la fin de 1996, quelque 73 institutions ont signé un accord avec nous, nous aidant ainsi à maintenir un service de qualité tout en préservant au mieux nos collections. De surcroît, pour démontrer notre volonté d'établir un réel partenariat en Suisse, nous avons décidé d'offrir en priorité à ces bibliothèques un accès aux services du Research Libraries Group américain (RLG, voir peu après), dont la BN est membre depuis 1995.

La présence à l'étranger

Nous l'avons vu plus haut, l'une de nos missions consiste à nous hisser sur la scène bibliothéconomique internationale. Aussi avons-nous concentré notre attention sur les contacts avec les autres bibliothèques nationales européennes. C'est ainsi que notre participation à la Conférence des Directeurs de Bibliothèques Nationales Européennes (la CENL regroupe tous les états membres du Conseil de l'Europe) a été très active. Les fêtes du centenaire de la BN en 1995 nous ont même donné l'occasion

d'inviter tous les membres à découvrir notre institution. C'est également grâce à une présence active dans ce groupe que la Suisse a été retenue parmi les huit pays participant au sous-groupe de la CENL, baptisé CoBRA, qui a pour but de lancer et de suivre des projets financés par l'Union européenne (UE). Notre rôle officiel est de représenter les intérêts des pays non-membres de l'UE. Cette mission n'est du reste pas si aisée à remplir, car si la présence de ces membres est certes admise (au contraire d'autres domaines dans lesquels la Suisse n'est plus invitée à participer), elle reste relativement marginale, et il leur est donc très difficile de faire entendre leurs voix. De plus, la charge financière qui en découle (l'UE refusant évidemment de couvrir nos frais) est difficilement comparable aux bénéfices que l'on en retire. Nous pensons néanmoins que cet investissement se justifie si l'on souhaite éviter un isolement de la Suisse encore plus marqué.

Toujours dans ce contexte, nous nous sommes efforcés de participer à certains projets européens qui nous touchaient plus particulièrement, notamment ceux qui traitaient des aspects du multilinguisme (projet CANAL par exemple).

Pour asseoir notre rôle de plaque tournante de l'information, nous avons réussi à faire reconnaître la BN comme point focal auprès de l'Union européenne pour les projets liés au programme des bibliothèques. Notre rôle consiste donc à recevoir l'information de Bruxelles pour la redistribuer aux bibliothèques suisses. Inversement, nous sommes tenus d'annoncer à Bruxelles toute information émanant d'une bibliothèque suisse souhaitant participer à l'un ou l'autre des projets. Dans une optique analogue, nous avons pris part au programme lancé par le G7 relatif à la gestion de l'information. C'est plus particulièrement dans le projet intitulé *Biblioteca universalis* que nous avons agi en essayant de démarquer, avec d'autres partenaires suisses, une action apte à répondre aux critères retenus. Comme accord international, nous signalerons encore la signature du contrat avec le groupe RLG qui donne accès à un réservoir de notices impressionnant ainsi qu'à des informations sur de nombreux projets ambitieux se déroulant Outre-Atlantique. Les bénéficiaires de ce contrat sont non seulement la BN, mais

aussi toutes les autres bibliothèques suisses intéressées.

Enfin, nous avons mis sur pied un centre ISSN (International Standard Serial Numbers : système d'identification des publications périodiques) qui identifie les publications en série suisses et transmet ces informations à l'étranger. Depuis 1978, le centre international de gestion des ISSN, sis à Paris, attribuait, faute de centre national helvétique, les ISSN suisses destinés aux publications en série paraissant dans notre pays. À la demande de ce centre, la BN a décidé de créer à Berne un centre d'attribution des ISSN pour les éditeurs helvétiques. Aussi, depuis le 1^{er} janvier 1995, nous livrons quatre fois par an les données concernant la Suisse au Centre international de Paris et encourageons les éditeurs suisses à utiliser ce système de repérage de leur production.

L'image de l'institution

Tout d'abord, l'amélioration de nos publications, notamment du rapport annuel, a été unanimement saluée. De plus, de nombreuses manifestations, telles qu'expositions, cours et colloques, ont soulevé un intérêt allant presque au-delà de nos attentes. On se souviendra du nombre impressionnant de visiteurs (environ un millier !) venus à l'inauguration de l'exposition consacrée à Friedrich Dürrenmatt ou aux nombreuses personnes ayant participé aux festivités du centenaire en 1995. Dans ce contexte, nous signalerons au passage que nous avons été passablement freinés par l'inadéquation des locaux à notre mission. Le fait de devoir fermer la salle de lecture de la BN pendant au moins une demi-journée lorsque nous accueillons plus de cinquante personnes est à mettre au bilan négatif des Services aux usagers. C'est l'un des éléments qui nous oblige à revoir totalement la configuration de notre bâtiment.

Notre image a également considérablement évolué aux niveaux national et international. L'ouverture de notre serveur Internet (<http://www.snl.ch/welcomef.htm>) nous permet de nous présenter à un large public et de démontrer notre intérêt pour les nouvelles technologies. Comme la « concurrence » est vive sur le World Wide Web et qu'il est important de présenter l'institution de manière

moderne et attractive, nous devons absolument nous donner les moyens de tenir à jour nos pages d'accueil et d'information.

Achèvement du projet de réorganisation

Au vu des résultats obtenus et des conditions dans lesquelles nous avons développé la réorganisation de la BN, nous ne pouvons affirmer avoir atteint pleinement notre but après quatre ans (période évoquée dans le message). À ce stade, il est nécessaire d'identifier les tâches, faisant partie officiellement du projet initial, qui doivent être impérativement achevées. En résumé, il s'agit des points suivants :

- Dans le domaine de la construction, nous estimons que la réalisation de la rénovation du bâtiment principal de la BN fait partie du projet RAMSES. Cette étape devrait s'achever à la fin de l'an 2000. À cette date, nous mettrons un terme ultime à toutes les tâches que nous nous étions proposé de réaliser dans le message de 1992.

- Dans le domaine de l'automatisation, nous estimons que la mise en place du système choisi s'achèvera au plus tard à la fin de l'année 1998. L'installation du nouveau système proposé par la maison VTL S Inc., le logiciel VIRTUA, ne fait pas partie de RAMSES. Cette migration fera l'objet d'une nouvelle réflexion qui démarrera en 1997. Nous sommes donc conscients, étant donné que certains modules seront installés pour la première fois après ce changement, que nous n'aurons pas pu atteindre tous les objectifs prévus. Nous nous proposons néanmoins d'intégrer encore dans cette étape, donc avant 1998, l'installation du prêt automatisé (en 1997) ainsi que le bulletinage des périodiques (en 1998).

- En matière de conservation, nous estimons que le dépôt du message au Parlement préconisant l'installation d'un système de désacidification en masse mettra le point final au projet RAMSES dans ce domaine. Il est prévu d'atteindre cet objectif en février 1997. Le démarrage en production, prévu au début de 1999, fera l'objet d'une nouvelle phase de projet. Toujours dans le domaine de la conservation des collections, nous pensons pouvoir parachever un concept national de microfilmage des journaux jusqu'à la fin de 1997.

• Enfin, en ce qui concerne la coordination nationale, nous pensons que le concept de « Réseau suisse » que nous avons imaginé est une bonne base de discussion, même si certains aspects ont été fortement contestés. Nous sommes naturellement ouverts à un dialogue constructif avec nos partenaires potentiels et espérons arriver à un modèle utilisable par tous. Deux réalisations verront le jour avant la mi 1997 : d'une part, un cédérom rassemblera toutes les références des plus grands réseaux helvétiques (environ 6 millions de notices) ; d'autre part, un accès transparent via Internet sera offert aux utilisateurs du réseau zurichois (Ethics) et de la Bibliothèque nationale (Helvetica) qui souhaitent effectuer leurs recherches simultanément dans ces banques de données. Ce projet baptisé INS (*Informationsnetz Schweiz* – Réseau d'information suisse), s'il rencontre le succès escompté, devrait s'élargir très vite à d'autres partenaires. Pour ce qui concerne les systèmes informatiques, l'hétérogénéité des années quatre-vingt dans les grandes bibliothèques a diminué. On ose espérer que les décisions qui doivent se prendre en Suisse alémanique dès le début de 1997 (remplacement d'Ethics et de Sibil) permettront d'installer un système capable de communiquer et d'échanger des données avec la Suisse romande et la Bibliothèque nationale. Notre effort portera en tout cas sur la coordination des activités liées à la standardisation des données informatiques. Dans un ordre d'idées plus stratégique, la fusion de deux commissions fédérales (la Commission pour l'information scientifique et la Commission de la Bibliothèque nationale suisse) prévue pour le 1^{er} janvier 1997 devrait permettre de donner un nouvel élan à une politique coordonnée dans notre pays. Il appartiendra aux membres de cette commission de nous faire savoir quels efforts sont encore attendus de notre part dans ce domaine. Il leur faudra également préciser notre rôle et nos compétences, et nous faire connaître les ressources dont nous pourrions disposer pour poursuivre cette tâche.

En somme, l'ensemble du projet RAMSES ne s'achèvera pas à une date précise, vu que la réorganisation s'est décomposée en de multiples projets. C'est de façon échelonnée dans le temps que nous y mettrons un terme. On peut tout au plus prévoir que ce projet sera ter-

miné le jour où nous inaugurerons les locaux rénovés de la Hallwylstrasse. D'ici là, nous aurons démarré d'autres activités qui n'entrent plus dans la perspective initiale de la réorganisation, mais qui doivent être considérées comme l'évolution naturelle et nécessaire d'une institution en prise sur un monde en pleine transformation. En effet, même réorganisée, la BN devra poursuivre ses activités de modernisation pour échapper à la tendance qui l'a conduite, à la fin des années quatre-vingt, à une certaine obsolescence.

La BN à l'aube du troisième millénaire

Il est bien difficile de prévoir comment va évoluer le monde du traitement de l'information ces prochaines années. De nombreux facteurs, dont certains sont très difficiles à anticiper, vont l'influencer fortement. Si l'on songe à l'évolution des techniques de communication durant ces dernières années ou à l'émergence de certains outils tels qu'Internet et le World Wide Web, qui, en moins de cinq ans, ont complètement bouleversé aussi bien le monde professionnel que le secteur privé, on imagine facilement la difficulté d'augurer du futur des bibliothèques. Rien ne laisse présager d'ailleurs que cette évolution va ralentir. Toute prévision à moyen terme (trois à cinq ans) relève plus de la divination que d'une science exacte !

Nous pouvons néanmoins poser un certain nombre d'hypothèses qui seront à la base de notre évolution.

Tout d'abord, il est certain que l'imprimé continuera de jouer un rôle primordial. Les utopistes (ou les mauvais augures) qui affirment que l'on va très rapidement passer à l'ère du « tout électronique » s'illusionnent. L'histoire nous apprend que l'évolution technologique dans le monde du traitement de l'information n'a quasiment jamais fourni des solutions de substitution totale. C'est plus généralement des possibilités supplémentaires qui sont offertes. On en veut pour preuve l'avènement de la radio qui n'a pas remplacé les journaux ou l'arrivée de la télévision qui n'a pas supplanté la radio et la presse écrite. Le phénomène des médias électroniques est vraisemblablement analogue. Le livre n'est donc pas près de disparaître de nos étagères.

Parallèlement à la gestion des supports traditionnels, les bibliothèques devront se soucier toujours plus des nouveaux supports électroniques. De grands débats ont déjà démarré au niveau international pour savoir comment vont se répartir les rôles entre les producteurs, les distributeurs et finalement les conservateurs de cette information. Aussi une bibliothèque nationale se doit-elle d'engager dès maintenant le dialogue avec ses nouveaux partenaires et trouver des voies de collaboration.

La question du dépôt légal national devra être remise sur le tapis. S'il n'était pas envisageable d'introduire une telle loi pour les documents écrits dans notre pays (ce que nous regretterions vivement, convaincus que nous sommes qu'il s'agit de la seule approche raisonnable), nous devrions toutefois nous poser la même question pour les supports électroniques et notamment pour ceux qui se fondent sur des techniques dites « volatiles ». Aujourd'hui, dans ce domaine, trop peu de personnes se soucient de la pérennité de l'information produite. Il est à notre avis urgent de prévoir des mesures incitant les principaux producteurs à déposer leurs documents dans une institution de conservation. Vu l'étendue des catégories de personnes qui produisent ce type d'information, il semble impératif de disposer d'une base légale les encourageant à se soucier de la conservation de leur production.

On admet que le lecteur souhaitera de plus en plus accéder à l'information à distance. Pour répondre à cette exigence légitime, nous devons démarrer un processus d'amélioration de nos techniques de livraison de documents. Dans cette optique, nous envisageons la digitalisation d'une partie de nos collections. RAMSES prévoyait en premier lieu de mettre à disposition des lecteurs des catalogues informatisés. Cela étant réalisé, l'étape suivante consistera à leur transmettre des textes sous forme électronique. Pour ce faire, nous devons sélectionner les documents les mieux appropriés à cette démarche. Nous ne pouvons en effet envisager d'appliquer ces techniques à l'intégralité de nos collections. Enfin la digitalisation exigera des ressources humaines certes peu qualifiées mais en très grand nombre.

Pour faciliter l'accès à l'information de tout un chacun, nous devons impérativement résoudre la question de l'indexation et de l'ac-

cès multilingue aux documents. Nous savons maintenant que VIRTUA (VTLS) saura traiter ce type de références. Ce système offrira des outils au lecteur qui lui permettront de retrouver ce qu'il cherche indépendamment des différentes langues utilisées pour la rédaction du texte, le catalogage du document ou la recherche elle-même. Il n'en reste pas moins que nous devons trouver un moyen d'alimenter ce système. Des tables d'équivalences entre les vocabulaires des différentes langues devront être mises au point et tenues à jour. Il s'agit là d'un énorme travail qui ne pourra se faire que grâce à une excellente collaboration internationale.

Il nous semble en outre nécessaire de stimuler le processus de partenariat entre la BN et d'autres instances suisses ou étrangères. La mise en réseau des informations implique une meilleure collaboration entre tous les partenaires de ces réseaux. Nous nous efforcerons de nous engager dans des projets prometteurs en la matière. Nous tenterons même, dans certains cas, d'y jouer un rôle moteur. Enfin, nous viserons à améliorer la coordination avec les autres bibliothèques cantonales. Comme le prévoient les articles 9 et 11 de la loi sur la BN, nous pouvons instaurer une répartition des tâches qui nous incombent avec d'autres institutions actives dans des secteurs d'activités similaires au nôtre.

Nous pouvons également allouer des aides financières à ces institutions. Une des tâches de la nouvelle commission de la BN sera de nous indiquer dans quelles directions nos efforts devront s'orienter. Il est certain que nous devons disposer de moyens financiers pour améliorer cette répartition des tâches. Une rubrique financière destinée à cet effet sera ouverte dans le plan comptable de la BN dès 1997. Elle s'intitule « Collaboration avec des institutions externes ». Le montant que nous avons pu y réserver pour 1997 est encore modeste (environ 330 000 francs). Il concerne pour l'instant essentiellement la gestion de la banque de données du Répertoire des périodiques que nous confions en partie à certaines bibliothèques (Bâle et Genève). Suivant l'ampleur du développement de la collaboration, il sera nécessaire d'augmenter ce budget en conséquence. Une des premières actions à entreprendre touchera le domaine de l'audio-

visuel. La mise sur pied de l'association Memoriv à la fin de 1995 – association dans laquelle la BN a pris une part importante – devrait nous permettre de déléguer des tâches incombant à des institutions spécialisées dans l'audiovisuel.

Dans le cadre de la recherche appliquée, on s'orientera plus particulièrement vers les hautes écoles et vers le secteur privé afin d'établir de nouveaux contacts. Sur le plan international, nous devons nous engager plus activement dans des projets de recherches tels que ceux qui sont soutenus par l'Union européenne.

Pour ce qui concerne l'évolution des techniques de gestion, nombreux sont les changements qui se profilent :

- Un groupe de travail de la BBS est en train d'élaborer une nouvelle politique de catalogage pour la Suisse. Il est certain que la BN aura un rôle important à jouer dans ce contexte, puisqu'il lui faudra fournir aux autres bibliothèques les notices helvétiques qu'elle catalogue. Nous serons certainement obligés d'adapter nos techniques actuelles à ces nouveaux principes.

- Nous serons partie prenante à la mise sur pied d'un centre CIP (*Cataloging in publication*) permettant d'identifier très tôt les références de la documentation en production chez les éditeurs.

- Un autre projet consistera à gérer des fichiers d'autorités afin d'assurer une identification cohérente des documents dans le pays. On s'attaquera en priorité aux fichiers d'autorités des collectivités-auteurs qui semblent former le secteur où le besoin est le plus urgent.

- La digitalisation du Catalogue collectif suisse constituera également une étape importante dont le terme devra précéder notre entrée dans les locaux rénovés.

- Nous devons également préparer la troisième étape de construction visant à la création de nouveaux entrepôts souterrains. Le lieu n'est pas encore définitivement choisi. Nous avons à ce jour deux variantes : l'une se situe entre la BN et le Musée d'Histoire naturelle,

l'autre entre la BN et le Gymnase.

- Enfin, nous devons poursuivre notre effort de formation tant auprès de notre personnel que de notre public. En cela, nous devons nous adapter aux nouveaux principes de formation acceptés en 1996 par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail qui a enfin reconnu la profession d'assistant en information documentaire. Ces principes auront des conséquences sur notre façon d'organiser le travail de nos stagiaires ainsi que sur le recrutement de nos futurs collaborateurs.

Toutes ces démarches exigeront des moyens financiers. Certes, nous devons mettre des priorités, car nous sommes conscients que la situation économique de la Confédération ne permet pas d'espérer d'importants montants. Néanmoins, même si nous devons être réservés dans nos investissements, il serait absurde d'opter pour une stratégie négligeant toute évolution. Nous devons absolument éviter de répéter l'erreur des années passées, durant lesquelles l'évolution de la BN a été complètement stoppée. Comme on a pu le constater, la remise à niveau tous les dix ou vingt ans d'une institution s'avère beaucoup plus coûteuse qu'une adaptation régulière. Aussi, pour suivre l'évolution générale, nous devons disposer d'un budget adapté ; c'est pourquoi nous préconisons de conserver une rubrique financière dans le plan comptable de la Bibliothèque nationale. Son montant dépendra des différents projets que nous devons lancer, mais une somme annuelle de l'ordre de 1,5 million de francs – représentant moins de 10 % du budget de la BN – ne semble pas excessive, d'autant plus si on la compare aux quelque 2,3 millions d'augmentation des coûts annuels de gestion prévus dans le message. Je suis même persuadé, tout bien considéré, que c'est payer un prix bien modeste si l'on peut en échange disposer d'une bibliothèque apte à préserver l'identité intellectuelle et culturelle de tout un pays et à dialoguer avec le reste du monde.

